

**Cabinet de Maître Caroline PAYEN,
Avocat Associé**
au sein de la SCP DRUJON d'ASTROS & ASSOCIES,
demeurant à AIX-EN-PROVENCE (13100),
Les Patios de Forbin, 9 bis, Place John Rewald
Tél : 04.42.17.00.20 – www.drujondastros-avocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN LOT**

**UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
d'une surface de 189,76 m²
composée de 2 APPARTEMENTS INDEPENDANTS
ET D'UN JARDIN AVEC PISCINE**
**Sise à GARDANNE (13120),
Lieudit Saint-Pierre, 2 Résidence Notre-Dame,
cadastrée section AS n° 66**

**MISE A PRIX : 90.000 €
(QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)**

Frais de poursuites payables en sus.

VISITE : MARDI 24 JUIN 2025 DE 10 H 00 A 11 H 00

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 7 JUILLET 2025 A 9 H 00

à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),
siégeant 40 Boulevard Carnot,
où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés
au plus offrant et dernier enchérisseur

OCCUPATION : Au jour de l'établissement du PV descriptif du 3 février 2023, les lieux sont occupés par les associés de la société propriétaire. Il n'a toutefois été justifié d'aucun bail par les occupants.

QUALITE DES PARTIES :

CREANCIER POURSUIVANT :

Le **FONDS COMMUN DE TITRISATION CEDRUS**, ayant pour société de gestion IQ EQ MANAGEMENT anciennement EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 431 252 121 dont le siège social est sis 92 avenue de Wagram, 75017 PARIS et représentée par la Société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 334 537 206., ayant son siège social à PARIS (75020), 256 Bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE en vertu d'un bordereau de cession de créance en date du 29 novembre 2019 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier, contenant celles détenues contre la SCI MAYRIG 2, Ayant pour **Avocat postulant Maître Caroline PAYEN** membre de la SCP DRUJON D'ASTROS & Associés, Société Civile Professionnelle d'Avocats, inscrits à la Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE,

domiciliée 9 bis, Place John Rewald, Les Patios de Forbin, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution par Maître Caroline PAYEN Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où toute personne peut en prendre connaissance.

Il est précisé en outre que les enchères sont recevables

uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de la CARPA et que les frais exposés pour parvenir à ladite vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites **www.avoventes.fr** et **www.drujondastros-avocats.com**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (RG n° 23/01937)

**Signé : Me Caroline PAYEN
Avocat**